

L'agriculture française condamnée à l'excellence

Benjamin Neumann , Stéphanie Benz , Chloé Hoorman , Franck Dedieu - publié le 01/02/2006 à 11:06

Voir article original de l'Expansion

http://www.lexpansion.com/economie/l-agriculture-francaise-condamnee-a-l-excellence_24971.html

Si elle veut rester une puissance agricole, la France doit vivre une nouvelle révolution verte. Deux voies s'offrent à ses paysans : la niche de qualité ou la chasse aux rendements. Et il n'y aura pas de place pour tout le monde...

Au fil des kilomètres, le long des routes départementales, défilent des villages abandonnés - sauf de quelques retraités - et des prairies envahies par les broussailles, séparées par des talus pleins de ronces. En cet été 2015, les troupeaux de vaches ont déserté la plupart des campagnes. Le plus sûr moyen d'en voir encore est de gagner les alpages de Savoie ou les monts du Jura, où leur lait fait toujours merveille pour les très appréciés fromages locaux. Brebis et chèvres sont plus rares encore. A perte de vue, en revanche, des champs de blé, de betteraves à sucre, de colza... Quelques taches mauves égaient un peu le tableau, signalant la culture du lin, si prisé des Chinois. Seule attraction dans ce paysage agricole français autrefois varié et vivant, devenu en quelques années sans âme et monotone : les colonnes d'immenses tracteurs ou de moissonneuses-batteuses avec antennes satellites et batteries solaires, plus proches des vaisseaux de La Guerre des étoiles que du tracteur Diesel de grand-papa.

Si ce scénario relève de la fiction, il n'a pourtant rien d'in vraisemblable. Car l'agriculture française, qui tire déjà la moitié de ses revenus de subventions diverses, n'a aujourd'hui plus d'autre choix que d'entamer sa métamorphose si elle ne veut pas mourir. Le compte à rebours a commencé il y a quelques semaines à Hongkong. La conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a tourné au procès contre la politique agricole commune (PAC) des Européens, jugée bien trop protectionniste. Résultat : les aides à l'exportation dont profitent les produits de l'Union auront disparu en 2013, tandis que se prépare la négociation sur la baisse des droits de douane qui frappent les produits importés des autres continents.

Volailles, porcs, bovins, céréales, lait, beurre, fruits et légumes vont subir de plein fouet la concurrence des produits argentins, néo-zélandais ou brésiliens, provenant d'exploitations gigantesques. L'Europe importe chaque année 800 000 tonnes de volailles, notamment du Brésil,

mais ce chiffre pourrait doubler. Quant aux importations de viande de boeuf, elles pourraient même tripler pour atteindre 1,3 million de tonnes, sur les 8 consommées dans le Vieux Continent.

Comment les agriculteurs français vont-ils organiser la contre-attaque ? En s'appuyant sur deux piliers : le premier, élitiste, ancré sur le territoire, voire le terroir, proche des citoyens et soucieux de l'environnement, visera la valeur ajoutée et les produits haut de gamme (vin, viande, fruits et légumes, une partie de la filière lait...) ; le second misera tout sur la productivité pour être concurrentiel sur le marché mondial, en cherchant en priorité à assurer aux 450 millions d'Européens leur indépendance alimentaire (betterave, blé, etc.). Avec, à terme, selon la majorité des experts, la disparition de la moitié des 660 000 exploitations recensées à ce jour, au profit d'exploitations deux fois plus grandes qu'aujourd'hui.

Principales victimes : tous les paysans qui n'auront pas su choisir leur camp, déjà fragilisés par la baisse de 15 % de leur pouvoir d'achat depuis 1998. Petits éleveurs en tête, mais aussi producteurs de fruits et légumes, coincés entre la pression constante de la grande distribution, toujours prête à s'approvisionner à l'étranger, et des coûts de production renchérissés par une activité nécessitant une main-d'oeuvre abondante, notamment pour les récoltes. La transition s'annonce violente. Pour la filière laitière, par exemple, la fin des aides à l'exportation constitue un véritable séisme. L'Europe exporte 350 000 tonnes de beurre par an, soit 20 % de sa production, ainsi que 10 % de son lait. Sur le marché intérieur européen, la tonne de beurre vaut 2 650 euros, lorsque le prix sur le marché mondial avoisine 1 300 euros. Du simple au double ! La concurrence est essentiellement néo-zélandaise. « Les vaches s'y nourrissent d'herbe trois cents jours par an ; en France, elles passent la moitié de l'année à l'étable. En outre, les troupeaux sont cinq à six fois plus grands en Nouvelle-Zélande. Ces deux différences expliquent en partie l'écart de coût », décrypte Frédéric Chausson, directeur de la Fédération nationale des producteurs de lait. Sans compter que les droits de douane frappant les produits laitiers importés pourraient diminuer de 60 %. Une spectaculaire baisse des prix se profile donc à l'horizon. Si elle n'est pas compensée, il ne restera dans dix ans que 60 000 des 100 000 exploitations existantes, prédit-on à la Maison du lait.

Un recentrage des éleveurs sur leur proche marché, l'Europe à 25, pourrait limiter les dégâts. « Contrairement à la Nouvelle-Zélande, tournée exclusivement vers l'exportation, et à l'Amérique du Nord, centrée sur son marché intérieur, l'Europe navigue entre deux eaux, décrypte Frédéric Chausson. Il faut choisir un modèle pour 2013, et ce sera celui de l'Amérique du Nord. » Les producteurs de lait français veulent ainsi mettre en place, sur le modèle de leurs collègues d'outre-Atlantique, un système de tranches de prix qui valoriserait le lait selon son utilisation.

Aujourd'hui, entre 10 et 15 % de la production de lait français sont destinés à des niches à haute valeur ajoutée, comme les fromages sous appellation d'origine contrôlée (AOC). Une part appelée à croître. « La solution n'est pas de se battre sur des coûts de plus en plus bas, mais d'exprimer les atouts de notre terroir en travaillant sur la valeur aromatique », assure Thomas Derville, le président de l'association Vitagora. Ce pôle de compétitivité retenu par le gouvernement, positionné sur le goût, la nutrition et la santé, a notamment lancé des filières intégrées autour du comté et de l'époisses, deux des 28 fromages de vache bénéficiant déjà de l'AOC.

Miser sur la qualité pour se distinguer des produits importés à plus bas prix va devenir la stratégie

de nombre d'exploitations, et pas seulement dans la filière laitière. Les labels en tout genre - AOC (la plus répandue, avec 65 000 exploitations), terroir, agriculture biologique - n'ont pas fini de fleurir pour justifier un prix plus élevé. Aujourd'hui, près d'une exploitation professionnelle sur trois produit sous un signe officiel de qualité et d'origine. Les consommateurs vont-ils accepter de payer plus cher ? Ils le font déjà pour le boeuf, puisque les importations ont pour seul débouché la restauration collective.

Les éleveurs de bovins n'en sont pas moins inquiets, car ils craignent la concurrence brésilienne. « Si l'on réduit les droits de douane de 60 %, la moitié des 120 000 éleveurs de viande bovine risquent de mettre la clef sous la porte », assure Pierre Chevalier, le président de la Fédération nationale bovine. Face à des exploitations brésiennes dont la superficie moyenne avoisine les 2 000 hectares et qui peuvent aller jusqu'à 30 000 hectares et 20 000 têtes de bétail, les éleveurs français ne font pas le poids avec leurs 20 hectares en moyenne et leur troupeau de 50 bêtes !

Les conséquences de cette évolution débordent largement le cadre de l'élevage. « Nous sommes le dernier rempart avant la friche. Sans nous, pas de sentiers pédestres ou équestres. Les éleveurs deviennent les principaux acteurs de l'aménagement et de l'entretien du territoire », soutient Pierre Chevalier. Les éleveurs constituent aussi un élément structurant de nos campagnes : ils représentent par exemple 70 % de l'activité agricole de la Creuse, 57 % de la Corrèze et 50 % de la Haute-Vienne. Et un atout de poids pour le tourisme. Selon une étude réalisée en Bretagne par Philippe Le Goffe, professeur d'économie de l'environnement à l'Agrocampus de Rennes, un gîte rural à côté d'une prairie permanente peut pratiquer des tarifs plus élevés.

Bruxelles a bien compris l'intérêt de maintenir la présence des éleveurs sur le territoire et de limiter la concentration des exploitations qui se profile. La réforme de la PAC de 2003, appliquée depuis le 1er janvier 2005 en France, a ainsi ouvert une brèche dans le tout productivisme à la française. Moins produire pour mieux produire, telle est la nouvelle règle du jeu, puisque les aides ne sont plus liées aux volumes. Le paysan peut décider de ne rien produire et de s'en tenir à l'entretien de sa terre, il touchera quand même les aides européennes.

Autre priorité de Bruxelles : conditionner l'attribution d'une partie des aides au respect d'exigences relatives à l'environnement, à la santé des plantes et au bien-être animal. Mais cela va imposer aux exploitations de coûteuses mises aux normes. « Seuls les plus solides, les plus jeunes, s'y lanceront », prévient Jean-Paul Charvet. Ce professeur de géographie à l'université de Nanterre rappelle que, « pour trois agriculteurs qui raccrochent, un seul s'installe », et ne parie pas un centime sur le ralentissement du processus de concentration. D'autant que si la PAC nouvelle formule a le mérite de rendre les aides plus lisibles, on peut s'interroger sur l'efficacité et la répartition de cette manne de 45 milliards d'euros par an. « Elle profite beaucoup aux grandes cultures et peu à l'élevage ou aux fruits et légumes ; il n'y a pas, en France, de redistribution possible entre exploitations ; surtout, la PAC n'incite guère à l'innovation, source de valeur ajoutée et d'emplois, explique Vincent Réquillart, chercheur à l'Inra à Toulouse. Plutôt que d'octroyer des subventions à durée illimitée, il serait plus judicieux d'encourager le démarrage de projets nouveaux. »

La nouvelle PAC destine quand même 5 % du total des aides aux projets axés sur la protection de l'environnement, le développement local et rural. « Si les paysans acceptent cette nouvelle mission,

l'agriculture française de demain sera plus proche du marché, des consommateurs et de la société. Or l'image de marque va devenir essentielle, et savoir se vendre sera la clef », plaide-t-on à Bruxelles.

Une problématique cruciale pour les producteurs de vins de gamme moyenne et basse, débordés à l'export par les concurrents du Nouveau Monde, chiliens, australiens, néo-zélandais, sud-africains et bientôt d'Europe de l'Est, capables de fabriquer des vins aux goûts internationaux à des coûts imbattables. Lorsque le comité départemental du tourisme (CDT) de l'Hérault a proposé à la viticulture régionale de l'associer à ses opérations de promotion, les viticulteurs étaient dubitatifs. Trois ans après, le budget du club Vins et tourisme dispose de 500 000 euros. Accueil dans les caveaux, formation aux langues : le tourisme se veut indissociable du vin, et vice versa. Plus une campagne de communication qui n'évoque pas le vin, « symbole d'une certaine façon de vivre et d'être, au même titre que la mer et le soleil », affirme Philippe Despeysse, le président du CDT, convaincu qu'une « stratégie de marque » est une des solutions d'avenir pour l'agriculture.

Pour les céréaliers (plus de 40 % à eux seuls du poids économique de l'agriculture en France), lancés dans la course à la productivité, la bataille se gagnera sur les prix. « Nous sommes compétitifs en termes de coût de production, assure-t-on à l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), mais pénalisés sur les marchés mondiaux par un dollar faible par rapport à l'euro. » Face à des concurrents comme l'Australie, qui bénéficie d'une rente de situation avec le proche client indonésien, ce qui lui permet de vendre à prix cassés à d'autres pays, telle l'Égypte, il faudra aller plus loin.

« On ne fera pas l'économie de la productivité. Pour continuer à exister, il faudra produire le moins cher possible », tonne Joël Cottart, agriculteur installé dans l'Oise et membre de l'AGPB. Tenant d'une agriculture de masse, intensive et exportatrice, Joël Cottart, qui a plus des allures de chef d'entreprise que de paysan, avec ses boutons de manchettes et ses lunettes sans monture, prévient : « Quel que soit le pays, il y a une productivité optimale qui se situe à 20 000 quintaux par salarié. » Et il sait de quoi il parle, lui qui a créé il y a une dizaine d'années avec dix autres exploitants une structure agricole de 1 400 hectares, gérée comme un seul ensemble. Chacun reste propriétaire de sa terre, mais le rendement est commun et les charges sont mutualisées. Le calcul est simple : une entreprise dont la surface quadruple ne voit ses coûts de matériel croître que de 40 %. Les céréaliers vont toutefois pouvoir compter sur de nouveaux débouchés industriels pour leur culture. Avec la flambée du pétrole et la volonté du gouvernement de promouvoir les biocarburants, ce sont plus de 1,5 million d'hectares qui, d'ici à 2010, pourraient être consacrés au non-alimentaire, soit 24 millions de tonnes d'équivalent-céréales.

Colza pour le « biodiesel » incorporé au gazole (lire ci-contre), blé, betterave et maïs pour le « bioéthanol » : ce sont dix usines de biocarburants qui sont ou vont être créées pour 1 milliard d'euros d'investissement. De quoi redonner le sourire aux betteraviers français, fortement pénalisés par la fin des aides à l'exportation et par la réforme sucrière de l'Europe, qui impose une baisse des prix de 38 % d'ici dix ans. Déjà, les cours du sucre sont au plus haut depuis une dizaine d'années, boostés par les perspectives de croissance de la demande d'éthanol dans le monde. Les producteurs de maïs, déprimés par des cours mondiaux au plus bas depuis quelques années, se prennent eux

aussi à espérer. Convaincus que l'essence propre peut sauver la filière française malgré la concurrence étrangère, ils ont lancé il y a dix-huit mois un projet d'usine d'éthanol d'une capacité de 180 000 tonnes à Lacq (Pyrénées-Atlantiques).

Seule certitude : entre la filière agroalimentaire et les biocarburants, l'avenir de l'agriculture passe plus que jamais par l'industrie. La disparition des petites exploitations, souvent polyvalentes, renforce la spécialisation régionale de l'agriculture française : des grandes cultures dans le Centre et le Nord (céréales), de l'élevage dans l'Ouest et des cultures permanentes (viticultures et fruits) dans le Sud. Le nombre de paysans a diminué de moitié en vingt ans, comme la part de l'agriculture dans la production nationale en valeur. Ce sont les prix qui ont chuté, pas les quantités produites. Les exploitations se concentrent. Les plus petites disparaissent, mais celles qui font plus de 100 hectares se multiplient : plus de 80 000, contre 45 000 en 1988. La taille moyenne est passée de 42 à 70 hectares.

L'agriculture est le poste le plus excédentaire du commerce extérieur français, avec l'aéronautique. Ces dernières années, les autres secteurs d'activité ont au contraire creusé le déficit. La France, première bénéficiaire de la politique agricole commune (PAC), perçoit plus qu'elle ne verse au budget européen. Depuis dix ans, les agriculteurs français reçoivent plus de 9 milliards d'euros par an.

Faiblesses et atouts de l'agriculture « made in France »

Les grandes dates de la mutation

1949

Suppression des tickets de rationnement mis en place à la fin de la guerre.

1960 et 1962

Mise en oeuvre des grandes lois d'orientation agricole d'Edgar Pisani et Michel Debré, qui structurent l'agriculture française sur un schéma productiviste.

1962-1968

Institution de la politique agricole commune (PAC), qui vise à assurer l'indépendance alimentaire des six pays fondateurs du Marché commun.

1975

Pour la première fois depuis les années 30, qui ont vu les urbains devenir majoritaires dans le paysage démographique français, la population rurale cesse de baisser avec l'arrivée des néo-ruraux.

1992

Première grande réforme de la politique agricole commune (PAC), qui ouvre le marché agricole européen à la mondialisation.

1999

« Agenda 2000 », nouvelle grande rupture dans la politique agricole commune qui débouche sur une baisse des prix d'intervention et sur la création du « second pilier », axé sur le développement

durable.

2006

Application de la réforme décidée en 2003 par l'Union européenne, qui ne privilégie plus le productivisme à la française (découplage) et met l'accent sur le développement durable (« écoconditionnalité » et « second pilier » renforcé).

2013

Fin des aides à l'exportation et forte réduction des droits de douane communautaires sur les produits agricoles importés des autres continents.

Le géant agricole incontesté de l'Union Céréales

70 millions de tonnes

1er de l'UE

Volailles

125 millions de têtes

1er de l'UE

Pommes de terre

7 millions de tonnes

1er de l'UE

Bovins

20 millions de têtes

1er de l'UE

Vins

56 millions d'hectolitres

1er de l'UE

Colza

3,9 millions de tonnes

2e de l'UE

Lait

22,3 milliards de litres

2e de l'UE

Betteraves sucrières

4 millions de tonnes de sucre

2e de l'UE

Porcs

15 millions de têtes

3e de l'UE Moutons et chèvres

10 millions de têtes

4e de l'UE

Deuxième exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires, la France est la première puissance agricole du Vieux Continent, en termes de production comme d'exportations. A elle seule, elle génère 20 % de la richesse verte de l'Union européenne à 25.

L'étau concurrentiel René Louail, 53 ans, éleveur de poulets label Rouge dans les Côtes-d'Armor depuis onze ans. « Je n'arrive plus à me verser de salaire »

Depuis septembre, ma production, qui a chuté de 20 %, me permet tout juste de payer mes charges. Résultat : je n'arrive plus à me verser de salaire », s'inquiète cet aviculteur. Depuis 2002, il faisait déjà face à une chute du prix de ses volailles de 5 à 8 % par an, due à la hausse des importations de poulets (+ 30 % sur la période), en provenance du Brésil notamment. Des bêtes qui saturent le marché et tirent les prix de la filière vers le bas. Aujourd'hui, la grippe aviaire pourrait bien lui porter le coup de grâce : « L'obligation d'enfermer les volailles a effrayé les consommateurs, alors qu'il n'y a pas d'animal malade en Europe », regrette-t-il. Quand le sort s'acharne...

Le tournant de la qualité Jean-René Gachet, 52 ans, éleveur de vaches laitières dans le Beaufortin (Savoie) depuis 1973. « Je suis un privilégié »

Produire du lait pour la fabrication d'un fromage AOC (appellation d'origine contrôlée) comme le beaufort n'a rien d'une sinécure. Les éleveurs doivent en effet respecter un strict cahier des charges : « La production est limitée à 5 000 litres par vache, il faut nourrir les animaux avec du foin provenant de la zone AOC, et les OGM sont interdits », explique Jean-René Gachet. En échange, une coopérative lui achète son lait deux fois et demi plus cher que s'il le livrait à un industriel de l'agroalimentaire. « Nous sommes des privilégiés », sourit cet éleveur, qui gagne, comme ses deux associés, 1 300 euros net par mois. S.B.

Le choix du tout rendement Gilles Bollé, 50 ans, exploitant agricole dans l'Oise. 220 hectares, dont 100 de blé et 25 de betteraves, qui lui rapportent 1 500 euros net par mois. « Il faut miser sur les cultures rentables »

Installé depuis vingt-cinq ans dans l'Oise, Gilles Bollé accueille avec pragmatisme la réforme de la PAC : « Nous devons nous insérer dans la compétition mondiale et miser sur les cultures les plus rentables, dont la betterave. » Avec des rendements record (12 tonnes de sucre à l'hectare), la France se place en tête de la productivité mondiale. Sans compter le développement des biocarburants, qui dope le cours du sucre. « A 360 dollars la tonne, il a progressé de 40 % en un an », se réjouit-il. De quoi faire face au double défi de la nouvelle PAC : la fin des subventions aux exportations et la diminution de 38 % du prix garanti.

Chloé Hoorman

La tentation des OGM Pierre Dartau, 47 ans, exploitant agricole dans les Pyrénées-Atlantiques. 60 hectares, dont 30 de maïs. « Sans les aides, j'aurais déjà mis la clef sous la porte »

Chute des prix, sécheresse, concurrence des pays d'Europe de l'Est... Les producteurs de maïs ont le moral en berne. « Sans les aides, nous aurions déjà mis la clef sous la porte, constate Pierre Dartau. Pour relancer la filière, nous parions sur l'essor du bioéthanol : la future unité de production de Lacq permettra d'écouler 10 % du maïs récolté en Aquitaine et en Midi-Pyrénées. » Contraint par l'Union européenne à plus de vigilance dans l'utilisation d'herbicides et de pesticides, il ne cache pas son intérêt pour les OGM, plus résistants aux maladies et aux insectes. « Nous aimerions sur le sujet un débat plus serein », soupire-t-il. C.H.

L'huile végétale, filière modèle Un business agricole qui ne bénéficie d'aucune protection douanière et réussit pourtant à prospérer sur un marché ouvert à la concurrence ? ça existe ! Dès le début des années 80, les professionnels de la filière des huiles et des protéines végétales ressentent le besoin de s'unir pour créer une filière intégrée. Producteurs, manufacturiers et syndicats portent sur les fonts baptismaux la holding financière Sofiproteol. Sous cette bannière, ils commencent par racheter des sites industriels destinés à transformer les graines de tournesol et de colza en huiles ou en tourteaux. A coups d'agrandissements des capacités de production, de restructurations puis de créations de nouvelles implantations sur tout le territoire, la filière monte en puissance, pour produire désormais quelque 2,4 millions de tonnes d'huiles et de tourteaux. « Dans un premier temps, nous nous sommes attachés à maîtriser l'ensemble des processus de production, du planteur de graines au producteur d'huile. Ensuite, nous avons racheté des industriels », raconte Philippe Tillous-Borde, directeur général de la filière. Coup de théâtre en 2003 et 2004, lorsque les huiles Lesieur puis Puget rejoignent la filière, qui devient un véritable empire avec ses 280 millions de litres d'huiles produits chaque année. Sofiproteol fonde désormais de grands espoirs sur le biocarburant fabriqué avec des graines de colza et de tournesol, d'où le contrat à long terme signé avec Total le 19 mai 2005, censé déboucher sur la production de 230 000 à 630 000 tonnes par an de Diester, un substitut du pétrole. Avec les aides fiscales des pouvoirs publics, un peu plus de 1 million d'hectares seraient dédiés à cette culture d'ici à 2008. Franck Dedieu

... Jean-Philippe Martin, auteur d'« Histoire de la nouvelle gauche paysanne » (La Découverte, octobre 2005) « La tâche des syndicats agricoles se complique »

Comment se portent les principaux syndicats agricoles français ?

- Depuis les débuts de la Ve République, le syndicalisme agricole a été dominé par la toute-puissante FNSEA, traditionnel soutien des céréaliers et des betteraviers, alliée au CNJA, un syndicat de jeunes agriculteurs au départ moderniste. Mais tous deux s'essoufflent. Tout comme le Modef, de tradition communiste. La FNSEA conserve le réseau le plus dense de militants, mais de nouveaux concurrents se sont affirmés, au premier rang desquels la Confédération paysanne.

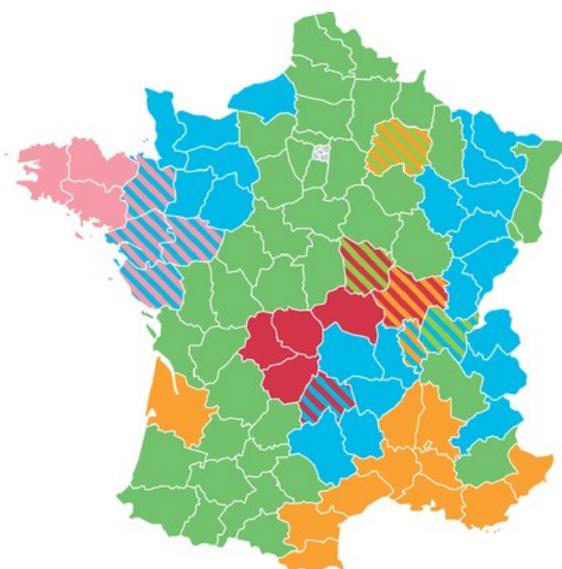
Globalement, n'ont-ils pas perdu beaucoup de leur influence ?

- Le fait que la défense des intérêts des agriculteurs ne se passe plus « en tête à tête » avec le gouvernement français ni même à Bruxelles, mais à l'OMC, complique effectivement la tâche des

syndicats. Mais ils s'adaptent en étant présents lors des négociations internationales, avec l'impact médiatique qu'on connaît, et en développant les liens avec des mouvements d'agriculteurs en Europe et dans le monde. La Confédération paysanne joue ainsi un rôle actif dans Via Campesina, une structure de coordination internationale de syndicats paysans.

Ont-ils des réponses claires aux défis de la mondialisation ?

- Tous s'en méfient. La Confédération paysanne est sur un créneau altermondialiste, social, solidaire et écologiste. La FNSEA est plus conservatrice et soucieuse des intérêts des grands exploitants. Mais tous devraient, dans les années à venir, enfourcher les mêmes chevaux de bataille. D'abord la défense de la qualité, en phase avec les consommateurs des pays développés, soucieux d'une alimentation saine. Ensuite la défense de l'aménagement du territoire, en facilitant notamment l'installation de jeunes exploitants. Enfin, la régulation de la mondialisation, à travers la question des mécanismes d'encadrement à élaborer si on considère que l'alimentation est un bien vital qu'on ne peut laisser aux seules forces du marché. C.H.

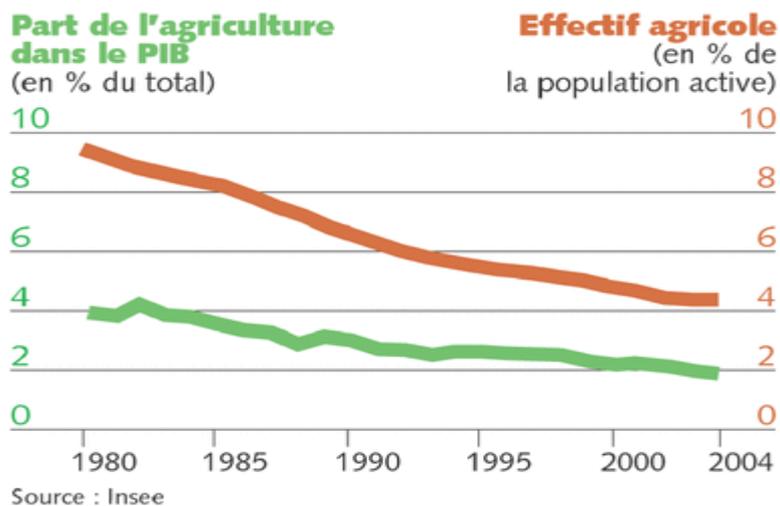


La disparition des petites exploitations, souvent polyvalentes, renforce la spécialisation régionale de l'agriculture française : des grandes cultures dans le Centre et le Nord (céréales), de l'élevage dans l'Ouest et des cultures permanentes (viticultures et fruits) dans le Sud.

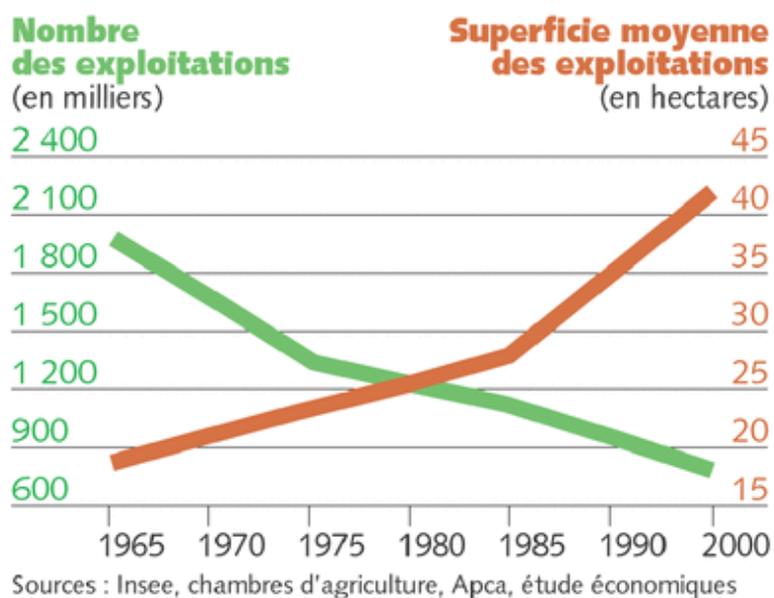
Répartition des principales productions agricoles en France

- Porcins et volailles
- Elevages laitiers
- Céréales
- Viticulture et fruits
- Viande bovine

Source : ministère de l'Agriculture



Le nombre de paysans a diminué de moitié en vingt ans, comme la part de l'agriculture dans la production nationale en valeur. Ce sont les prix qui ont chuté, pas les quantités produites.



Les exploitations se concentrent. Les plus petites disparaissent, mais celles qui font plus de

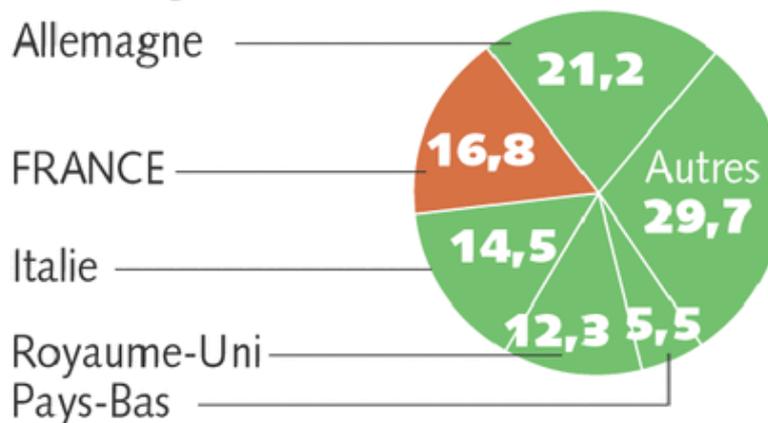
100 hectares se multiplient : plus de 80 000, contre 45 000 en 1988. La taille moyenne est passée de 42 à 70 hectares.



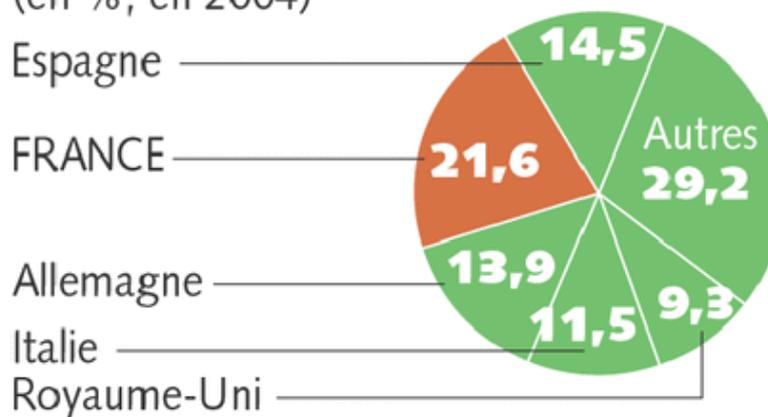
*

L'agriculture est le poste le plus excédentaire du commerce extérieur français, avec l'aéronautique. Ces dernières années, les autres secteurs d'activité ont au contraire creusé le déficit.

Versements par Etat membre au budget de l'UE (en %, en 2004)



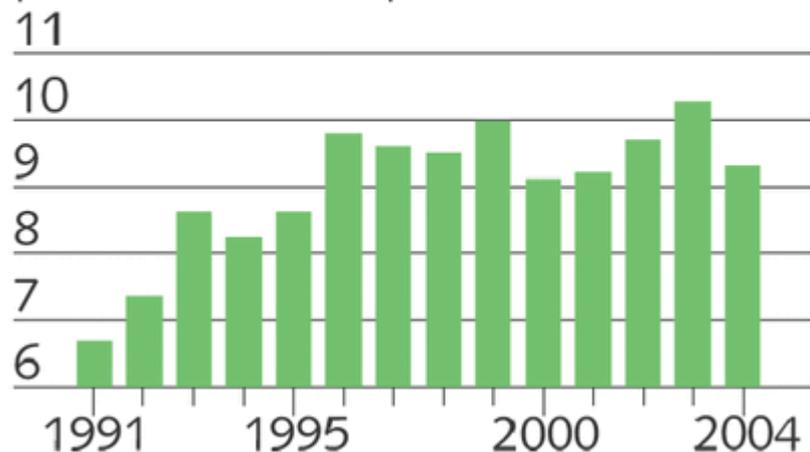
Part du budget agricole de l'UE versée à chaque Etat membre (en %, en 2004)



Source : Commission européenne

Contribution européenne à l'agriculture française

(en milliards d'euros)



Source : Commission européenne

Montant des subventions d'exploitation pour 100 euros de résultat (en euros, avant impôts)

Ovins et autres herbivores



Viande bovine



Grandes cultures



MOYENNE



Porcins, volailles, bovins laitiers



Fruits



Viticulture d'appellation



Source : Agreste, 2003

L'agriculture biologique peut-elle nous nourrir tous?

http://www.notre-planete.info/actualites/actu_990_agriculture_biologique_nourrir_tous.php

